



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230718-20230706_07-DE
Reçu le 18/07/2023
Publié le 18/07/2023

N° 20230706-07

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 juin 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 6 juillet 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe BLANCHOZ à Bernard VIGNAUD
Mohammed OULABBI à Philippe CAYRE
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA
Pépita RODRIGUEZ à Jean-Pierre DUBOST
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Francis ROUX à Éric BOUCOURT
Jean-François DELAIRE à Sophie DELAIGUE
Caroline GUELON à Pierre ROZE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Michel LAVEST, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, André DEBOST.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Patrice BION

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

35

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

11

Total votants :

48

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
BUDGET ZA LA CHAUPRILLADE**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

AR Prefecture

063-200070712-20230718-20230706_07-DE
Reçu le 18/07/2023
Publié le 18/07/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1 ;
Vu l'instruction M14 pour le budget ZA La Chauprillade ;
Vu la délibération n°20221129-09 du 29 Novembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 ;
Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications et ajustements budgétaires tels que détaillés ci-dessous :

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Montant en euros
011 'Charges à caractère général'	-68 000,00 €
605 'Travaux'	-68 000,00 €
67 'Charges exceptionnelles'	68 000,00 €
678 'Autres charges exceptionnelles'	68 000,00 €
TOTAL	0,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative telle que figurant ci-dessus.

TOTAL VOTANTS : 48

Conseillers présents : 37

Représentés : 11

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 48

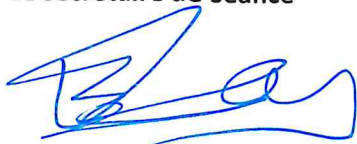
Pour : 48

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

